

ou d'un quart de section pour rendre leur entreprise rentable. C'est une chose qu'une province essaie de faire elle-même, mais avec la collaboration d'Ottawa, elle pourrait aller beaucoup plus loin.

Toutes les sociétés agricoles ont été fort déçues du budget présenté à la Chambre, il y a quelques jours, parce qu'il fait de grandes concessions aux sociétés manufacturières et ne prévoit rien pour l'agriculture. A mon avis, les agriculteurs sont les premiers producteurs de ce pays et parmi eux nous comptons les meilleurs consommateurs. Si nous mettons plus d'argent dans l'agriculture, nous stimulons par le fait même toute l'économie canadienne. C'est une chose qui m'inquiète, parce que dans ma circonscription, j'ai des centaines de petites entreprises agricoles dont les propriétaires sont poussés au pied du mur et complètement désabusés du gouvernement et de ses politiques. Ce sont ces gens qui demandent des explications et je m'inquiète pour leurs enfants, car on les oblige à quitter leurs terres et à vivre dans la pauvreté.

M. Allen B. Sulatycky (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le député, à juste titre, a dit que selon le recensement le nombre des cultivateurs a baissé de 15 p. 100, mais il a omis de dire aussi que les superficies consacrées à l'agriculture sont restées essentiellement les mêmes. On doit noter aussi que le rythme du déclin annuel du nombre des entreprises agricoles est à peu près le même depuis trente ans, de sorte qu'il ne s'agit pas de quelque chose de nouveau.

Je ne suis pas certain qu'on puisse freiner cette tendance bien que, ainsi que l'a dit le ministre de l'Agriculture (M. Olson), l'augmentation appréciable des revenus agricoles doive sans doute avoir une certaine influence dans ce sens. Le gouvernement a prévu cette tendance il y

a quelque temps et a compris que ces adaptations et ces changements entraînent des difficultés pour les intéressés, ces ruraux laborieux qui dès le début ont été la force du pays.

Afin de résoudre une partie de ces problèmes, le gouvernement a institué sa politique de développement des petites entreprises agricoles et il lui a accordé beaucoup d'importance. Cette politique atteint certains des buts dont parle le député. Le programme est conçu en vue de faciliter la tâche de ceux qui veulent continuer à faire de l'agriculture et qui veulent élargir ou adapter leurs activités. Le programme prévoit des moyens spéciaux d'obtention de crédit et il prévoit aussi des subventions qui s'ajoutent à la valeur de revente de la propriété lorsque l'on décide de quitter l'agriculture ou de faire autre chose. Les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture collaborent étroitement avec leurs collègues provinciaux en vue d'en venir à un accord fédéral-provincial qui permettra d'appliquer ce programme.

Comme le député le sait peut-être, on insiste davantage sur la commercialisation en agriculture, qui, espère-t-on, améliorera les revenus des agriculteurs et donnera à ceux qui songent à quitter la ferme pour de simples raisons pécuniaires des raisons de persévérer. L'âge de nos agriculteurs influe beaucoup sur le nombre des exploitations qui changent de propriétaires chaque année, et le gouvernement prend le taureau par les cornes en apportant à la loi sur le crédit agricole, dont le comité est actuellement saisi, des modifications qui permettraient entre autres choses aux personnes âgées de 18 ans d'obtenir des prêts. Le temps ne me permet pas de parler des nombreux autres programmes conçus par le gouvernement pour soutenir la ferme familiale.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 20.)